

972-200075356-20220411-DGS-118-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/04/2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007535600010	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF LOCAL MARTINIQUE TRANSPORT
--	---

POSTE COMPTABLE DE : PAYEUR TERRITORIAL DE MARTINIQUE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	30
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	33
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	34
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	35
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	36
A6 - Etat des charges transférées	37
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	38

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	39
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	40
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	41
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	42
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	43
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	44
B1.7 - Etat des engagements reçus	45
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	46
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	47

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	48
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	50
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	51
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	52

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	53
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	143 852 832,00	141 001 208,93

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 851 623,07

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	143 852 832,00	143 852 832,00
---	-----------------------	-----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	12 927 210,52	21 542 494,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	859 541,61	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 7 755 741,87	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	21 542 494,00	21 542 494,00
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	165 395 326,00	165 395 326,00
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	54 068 610,00	0,00	78 316 904,49	78 316 904,49	78 316 904,49
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 186 826,84	0,00	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	69 202 763,43	0,00	52 331 938,94	52 331 938,94	52 331 938,94
Total des dépenses de gestion des services		128 458 200,27	0,00	135 148 843,43	135 148 843,43	135 148 843,43
66	Charges financières	95 350,00	0,00	52 832,00	52 832,00	52 832,00
67	Charges exceptionnelles	51 093,12	0,00	3 278 456,57	3 278 456,57	3 278 456,57
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		128 604 643,39	0,00	138 480 132,00	138 480 132,00	138 480 132,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	13 444 427,48		3 743 291,00	3 743 291,00	3 743 291,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	423 000,00		1 629 409,00	1 629 409,00	1 629 409,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		13 867 427,48		5 372 700,00	5 372 700,00	5 372 700,00
TOTAL		142 472 070,87	0,00	143 852 832,00	143 852 832,00	143 852 832,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	143 852 832,00
---	-----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 033 000,00	0,00	1 485 876,93	1 485 876,93	1 485 876,93
73	Produits issus de la fiscalité (7)	45 000 000,00	0,00	43 400 000,00	43 400 000,00	43 400 000,00
74	Subventions d'exploitation	72 900 000,00	0,00	80 000 000,00	80 000 000,00	80 000 000,00
75	Autres produits de gestion courante	13 000 000,00	0,00	14 100 000,00	14 100 000,00	14 100 000,00
Total des recettes de gestion des services		132 933 000,00	0,00	138 985 876,93	138 985 876,93	138 985 876,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	41 093,12	0,00	15 332,00	15 332,00	15 332,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		132 974 093,12	0,00	141 001 208,93	141 001 208,93	141 001 208,93
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		132 974 093,12	0,00	141 001 208,93	141 001 208,93	141 001 208,93

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 851 623,07
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	143 852 832,00
---	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 372 700,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	2 687 775,10	847 523,36	456 000,00	456 000,00	1 303 523,36
21	Immobilisations corporelles	11 762 463,77	12 018,25	2 689 422,39	2 689 422,39	2 701 440,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 300 000,00	0,00	7 106 035,00	7 106 035,00	7 106 035,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		21 750 238,87	859 541,61	10 251 457,39	10 251 457,39	11 110 999,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 579 000,00	0,00	2 675 753,13	2 675 753,13	2 675 753,13
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 579 000,00	0,00	2 675 753,13	2 675 753,13	2 675 753,13
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		25 329 238,87	859 541,61	12 927 210,52	12 927 210,52	13 786 752,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		25 329 238,87	859 541,61	12 927 210,52	12 927 210,52	13 786 752,13

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	7 755 741,87
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 542 494,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	1 100 000,56	1 100 000,56	1 100 000,56
106	Réserves (7)	16 126 398,72	0,00	11 615 283,48	11 615 283,48	11 615 283,48
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	3 454 509,96	3 454 509,96	3 454 509,96
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		16 126 398,72	0,00	16 169 794,00	16 169 794,00	16 169 794,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		16 126 398,72	0,00	16 169 794,00	16 169 794,00	16 169 794,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	13 444 427,48		3 743 291,00	3 743 291,00	3 743 291,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	423 000,00		1 629 409,00	1 629 409,00	1 629 409,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		13 867 427,48		5 372 700,00	5 372 700,00	5 372 700,00
TOTAL		29 993 826,20	0,00	21 542 494,00	21 542 494,00	21 542 494,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 542 494,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	5 372 700,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	78 316 904,49		78 316 904,49
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 500 000,00		4 500 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	52 331 938,94		52 331 938,94
66	Charges financières	52 832,00	0,00	52 832,00
67	Charges exceptionnelles	3 278 456,57	0,00	3 278 456,57
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 629 409,00	1 629 409,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 743 291,00	3 743 291,00
	Dépenses d'exploitation – Total	138 480 132,00	5 372 700,00	143 852 832,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	143 852 832,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 675 753,13	0,00	2 675 753,13
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 303 523,36	0,00	1 303 523,36
21	Immobilisations corporelles (6)	2 701 440,64	0,00	2 701 440,64
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 106 035,00	0,00	7 106 035,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	13 786 752,13	0,00	13 786 752,13

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	7 755 741,87
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 542 494,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 485 876,93		1 485 876,93
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	43 400 000,00		43 400 000,00
74	Subventions d'exploitation	80 000 000,00		80 000 000,00
75	Autres produits de gestion courante	14 100 000,00		14 100 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 332,00	0,00	15 332,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		141 001 208,93	0,00	141 001 208,93

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 851 623,07
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	143 852 832,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	1 100 000,56	0,00	1 100 000,56
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 454 509,96	0,00	3 454 509,96
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 629 409,00	1 629 409,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		3 743 291,00	3 743 291,00
Recettes d'investissement – Total		4 554 510,52	5 372 700,00	9 927 210,52

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	11 615 283,48
------------------------------------	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 542 494,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	54 068 610,00	78 316 904,49	78 316 904,49
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	58 000,00	120 000,00	120 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	9 200,00	28 800,00	28 800,00
6064	Fournitures administratives	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6066	Carburants	10 000,00	13 000,00	13 000,00
6068	Autres matières et fournitures	42 000,00	11 500,00	11 500,00
611	Sous-traitance générale	49 530 480,00	71 714 298,32	71 714 298,32
6132	Locations immobilières	532 490,00	561 400,00	561 400,00
6135	Locations mobilières	544 310,00	1 067 028,47	1 067 028,47
6156	Maintenance	2 014 000,00	2 324 890,82	2 324 890,82
6161	Multirisques	3 300,00	53 000,00	53 000,00
6168	Autres	21 000,00	0,00	0,00
618	Divers	172 900,00	148 100,00	148 100,00
6226	Honoraires	80 000,00	881 829,73	881 829,73
6237	Publications	5 700,00	15 000,00	15 000,00
6238	Divers	60 000,00	19 200,00	19 200,00
6241	Transports sur achats	337 930,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs personnel	0,00	5 000,00	5 000,00
6256	Missions	0,00	5 000,00	5 000,00
6257	Réceptions	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	7 100,00	7 100,00
6262	Frais de télécommunications	70 246,55	216 000,00	216 000,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	13 293,00	13 293,00
6282	Frais de gardiennage	10 000,00	7 900,00	7 900,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	200 000,00	451 405,06	451 405,06
6288	Autres	294 053,45	573 278,09	573 278,09
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	20 000,00	41 881,00	41 881,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 186 826,84	4 500 000,00	4 500 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	1 390 000,00	212 200,00	212 200,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 852,00	39 760,32	39 760,32
6411	Salaires, appointements, commissions	1 700 000,00	2 148 681,52	2 148 681,52
6413	Primes et gratifications	500,00	58 801,00	58 801,00
6414	Indemnités et avantages divers	1 024 179,00	0,00	0,00
64141	Indemnité inflation	0,00	13 200,00	13 200,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	1 093 757,76	1 093 757,76
6415	Supplément familial	12 817,00	13 545,96	13 545,96
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	392 847,84	360 168,72	360 168,72
6452	Cotisations aux mutuelles	5 930,00	11 600,04	11 600,04
6453	Cotisations aux caisses de retraites	360 040,00	263 179,68	263 179,68
6454	Cotisations au Pôle emploi	21 900,00	21 495,84	21 495,84
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	58 661,00	35 609,16	35 609,16
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	100 000,00	101 000,00	101 000,00
648	Autres charges de personnel	104 000,00	127 000,00	127 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	69 202 763,43	52 331 938,94	52 331 938,94
65737	Subv. exploitat° autres EPL	27 753 736,32	23 644 430,78	23 644 430,78
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	41 449 017,11	28 687 507,08	28 687 507,08
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	1,08	1,08
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		128 458 200,27	135 148 843,43	135 148 843,43
66	Charges financières (b) (8)	95 350,00	52 832,00	52 832,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	95 350,00	52 832,00	52 832,00
67	Charges exceptionnelles (c)	51 093,12	3 278 456,57	3 278 456,57
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	41 093,12	3 263 124,57	3 263 124,57
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	15 332,00	15 332,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		128 604 643,39	138 480 132,00	138 480 132,00
023	Virement à la section d'investissement	13 444 427,48	3 743 291,00	3 743 291,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	423 000,00	1 629 409,00	1 629 409,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	423 000,00	1 629 409,00	1 629 409,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		13 867 427,48	5 372 700,00	5 372 700,00

MARTINIQUE TRANSPORT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		13 867 427,48	5 372 700,00	5 372 700,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		142 472 070,87	143 852 832,00	143 852 832,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	143 852 832,00
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 033 000,00	1 485 876,93	1 485 876,93
7061	Transport de voyageur	2 000 000,00	1 485 876,93	1 485 876,93
7087	Remboursement de frais	33 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	45 000 000,00	43 400 000,00	43 400 000,00
734	Versement de mobilité	45 000 000,00	43 400 000,00	43 400 000,00
74	Subventions d'exploitation	72 900 000,00	80 000 000,00	80 000 000,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	72 900 000,00	80 000 000,00	80 000 000,00
75	Autres produits de gestion courante	13 000 000,00	14 100 000,00	14 100 000,00
7588	Autres	13 000 000,00	14 100 000,00	14 100 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		132 933 000,00	138 985 876,93	138 985 876,93
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	41 093,12	15 332,00	15 332,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	41 093,12	15 332,00	15 332,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		132 974 093,12	141 001 208,93	141 001 208,93
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)</i>	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		132 974 093,12	141 001 208,93	141 001 208,93

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 851 623,07
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	143 852 832,00
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	2 687 775,10	456 000,00	456 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	2 687 775,10	456 000,00	456 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	11 762 463,77	2 689 422,39	2 689 422,39
2135	Installations générales, agencements	27 931,16	1 214 122,00	1 214 122,00
2182	Matériel de transport	11 294 846,14	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	251 686,47	1 462 300,00	1 462 300,00
2184	Mobilier	25 000,00	10 000,39	10 000,39
2188	Autres immobilisations corporelles	163 000,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 300 000,00	7 106 035,00	7 106 035,00
235	Part investissement PPP	7 300 000,00	7 106 035,00	7 106 035,00
Total des dépenses d'équipement		21 750 238,87	10 251 457,39	10 251 457,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 579 000,00	2 675 753,13	2 675 753,13
1641	Emprunts en euros	3 085 000,00	2 675 753,13	2 675 753,13
1687	Autres dettes	494 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 579 000,00	2 675 753,13	2 675 753,13
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		25 329 238,87	12 927 210,52	12 927 210,52
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		25 329 238,87	12 927 210,52	12 927 210,52

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	859 541,61
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	7 755 741,87
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 542 494,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 126 398,72	12 715 284,04	12 715 284,04
10222	FCTVA	0,00	1 100 000,56	1 100 000,56
1068	Autres réserves	16 126 398,72	11 615 283,48	11 615 283,48
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	3 454 509,96	3 454 509,96
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		16 126 398,72	16 169 794,00	16 169 794,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		16 126 398,72	16 169 794,00	16 169 794,00
021	Virement de la section d'exploitation	13 444 427,48	3 743 291,00	3 743 291,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	423 000,00	1 629 409,00	1 629 409,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	64 319,00	548 134,00	548 134,00
28135	Installations générales, agencements, ..	7 598,00	9 568,00	9 568,00
28182	Matériel de transport	27 876,00	736 164,00	736 164,00
28183	Matériel de bureau et informatique	79 916,00	91 290,00	91 290,00
28184	Mobilier	15 269,00	16 977,00	16 977,00
28188	Autres	228 022,00	227 276,00	227 276,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		13 867 427,48	5 372 700,00	5 372 700,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		13 867 427,48	5 372 700,00	5 372 700,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		29 993 826,20	21 542 494,00	21 542 494,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 542 494,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

MARTINIQUE TRANSPORT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 600.00 €	2018-03-13

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'établissement	1	13/03/2018
L	Frais d'études non suivies de réalisation	1	13/03/2018
L	Frais de recherche et de développement (sans réalisation)	1	13/03/2018
L	Frais de recherche et de développement (avec réalisation)	2	13/03/2018
L	Frais d'insertion (sans réalisation)	1	13/03/2018
L	Logiciels, concessions, brevets licences et droits assimilés	2	13/03/2018
L	Biens de faible valeur ou de consommation rapide (inférieur ou égal à 600) lot ou pas	1	13/03/2018
L	Matériels de transport et véhicules	15	13/03/2018
L	Camions et véhicules industriels	8	13/03/2018
L	Mobilier	10	13/03/2018
L	Matériels de bureau électriques, électroniques	5	13/03/2018
L	Matériel informatique	3	13/03/2018
L	Matériel classique	6	13/03/2018
L	Coffre-fort	20	13/03/2018
L	Appareils de levage-ascenseurs	20	13/03/2018
L	Equipements de garage et atelier	10	13/03/2018
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	13/03/2018
L	Autres bâtiments	30	13/03/2018
L	Bâtiments légers, abris	10	13/03/2018
L	Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15	13/03/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 675 753,13	2 675 753,13
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 675 753,13	2 675 753,13
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 675 753,13	2 675 753,13
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 675 753,13	859 541,61	7 755 741,87	11 291 036,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 472 700,56	III 6 472 700,56
Ressources propres externes de l'année (a)		1 100 000,56	1 100 000,56
10222	FCTVA	1 100 000,56	1 100 000,56
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 372 700,00	5 372 700,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	548 134,00	548 134,00
28135	Installations générales, agencements, ..	9 568,00	9 568,00
28182	Matériel de transport	736 164,00	736 164,00
28183	Matériel de bureau et informatique	91 290,00	91 290,00
28184	Mobilier	16 977,00	16 977,00
28188	Autres	227 276,00	227 276,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	3 743 291,00	3 743 291,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 472 700,56	0,00	0,00	11 615 283,48	18 087 984,04

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	11 291 036,61
Ressources propres disponibles	IV	18 087 984,04
Solde	V = IV – II (6)	6 796 947,43

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
Réalisation du projet de transport collectif en site propre	2013	Syndicat mixte collectif du transport en site propre	Financement et conception du TCSP	163 000 000,00	2 728 000,00	240	01/12/2035

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

MARTINIQUE TRANSPORT-MARTINIQUE TRANSPORT-BP-2022

IV - ANNEXES								IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022								C1.1
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			POSTES VACANTS
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS CONTRACTUE LS	TOTAL	TOTAL POSTES VACANTS
EMPLOIS FONCTIONNELS ET COLLABORATEURS DE CABINET (1)		4	0	4	0	0	0	4
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES		1	0	1	0	0	0	1
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES		2	0	2	0	0	0	2
COLLABORATEUR DE CABINET		1	0	1	0	0	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (2)		68	0	68	30	9	39	29
Administrateur	A*	1	0	1	1	0	1	0
ADMINISTRATEUR TERRITORIAL	A*	1	0	1	1	0	1	0
Attaché hors classe	A	2	0	2	1	0	1	1
Directeur territorial (en voie d'extinction)	A	1	0	1	0	0	0	1
Attaché principal	A	3	0	3	2	0	2	1
Attaché	A	13	0	13	7	2	9	4
TOTAL ATTACHE TERRITORIAL		19	0	19	10	2	12	7
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	2	0	2	0	0	0	2
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	B	4	0	4	0	0	0	4
Rédacteur	B	10	0	10	0	5	5	5
TOTAL REDACTEUR TERRITORIAL		16	0	16	0	5	5	11
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	3	0	3	1	0	1	2
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	11	0	11	10	0	10	1
Adjoint administratif	C	18	0	18	8	2	10	8
TOTAL ADJOINT ADMINISTRATIF		32	0	32	19	2	21	11
TECHNIQUE (3)		51	0	51	23	3	26	25
Ingénieur en Chef	A*	1	0	1	0	0	0	1
TOTAL INGENIEUR EN CHEF		1	0	1	0	0	0	1
Ingénieur Hors Classe	A	2	0	2	1	0	1	1
Ingénieur Principal	A	2	0	2	0	0	0	2
Ingénieur	A	3	0	3	1	1	2	1
TOTAL INGENIEUR		7	0	7	2	1	3	4
Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	2	0	2	1	0	1	1
Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	4	0	4	1	0	1	3
Technicien	B	10	0	10	6	1	7	3
TOTAL TECHNICIEN		16	0	16	8	1	9	7
Agent de maîtrise principal	C	1	0	1	1	0	1	0
Agent de maîtrise	C	2	0	2	0	0	0	2
TOTAL AGENT DE MAITRISE		3	0	3	1	0	1	2
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	2	0	2	0	0	0	2
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	12	0	12	7	0	7	5
Adjoint technique	C	10	0	10	5	1	6	4
TOTAL ADJOINT TECHNIQUE		24	0	24	12	1	13	11
TOTAL GENERAL		123	0	123	53	12	65	58

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

MARTINIQUE TRANSPORT-MARTINIQUE TRANSPORT-BP-2022

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS-ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2022	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT	
			Indice	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<i>Agents occupant un emploi permanent</i>					
DIRECTEUR TRANSPORT SCOLAIRE	A	ADMIN	545	art. 3-3-2°	CDI
CHARGE DE MISSION RESEAU URBAIN	A	ADMIN	390	art. 3-3-2°	CDD
CONTROLEUR DE GESTION	B	ADMIN	349	art. 3-3-2°	CDD
CHARGE DE MISSION PROJET RH	B	ADMIN	361	art. 3-3-2°	CDD
CHARGE DE LA GESTION RESEAU URBAIN	B	ADMIN	343	art. 3-3-2°	CDD
CHARGE DE LA PLANIFICATION PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS	B	ADMIN	343	art. 3-3-2°	CDD
RESPONSABLE SECTEUR NORD DTSCO	B	ADMIN	343	art. 3-3-2°	CDD
AGENT COMPTABLE ET FINANCIER	C	ADMIN	343	art. 3-3-2°	CDD
AGENT COMPTABLE ET FINANCIER	C	ADMIN	343	art. 3-3-2°	CDD
DSI	A	TECHN	610	art. 3-3-2°	CDD
TECHNICIEN TOPOGRAPHIE/CARTOGRAPHIE	B	TECHN	343	art. 3-3-2°	CDD
CONTROLEUR DU TRANSPORT	C	TECHN	343	art. 3-3-2°	CDD

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022 (suite)

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		POSTES VACANTS
		EMPLOIS NON PERMANENTS	EMPLOIS NON	TOTAL	AGENTS CONTRACTUELS	TOTAL	TOTAL
<i>Rédacteur</i>	B	2	0	2	2	2	0
TOTAL REDACTEURS TERRITORIAUX		2	0	2	2	2	0

IV - ANNEXES						IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022						B9
D1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022 (suite)						
APPRENTIS AU 01/01/2022	CATEGORIES	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)		Indice	Euros Nets	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<i>Agents occupant un emploi de droit privé</i>						
Apprenti DSI				1263,26	Décret 92-1258 30/11/1992	CDD
Apprenti DSI				817,67	Décret 92-1258 30/11/1992	CDD
Apprenti DIR COMM				1263,26	Décret 92-1258 30/11/1995	CDD

MARTINIQUE TRANSPORT-BP 2022

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS	A1.2

A1.2 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS

Numéro de contrat	Répartition par prêteur	Objet de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Année de mobilisation	Périodicité des remboursements	Taux fixe	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/2022 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
										Intérêts	Capital
TOTAL							20 446 759,00	5 054 690,41	2 770 663,12	54 980,34	2 715 682,78
CMQ 1624 01 B	AFD	Mise en exploitation du TCSP	8 ans	2015	Trimestrielle	1,14	5 000 000,00	1 093 750,00	634 925,52	9 925,52	625 000,00
3926612/11315	CEPAC	Acquisition de 22 autobus	7 ans	2016	Mensuel	3,5	4 446 759,00	736 850,15	504 956,88	18 027,91	486 928,97
CMQ 1661 01 C	AFD	Construction du centre technique	7 ans	2016	Trimestrielle	1,03	11 000 000,00	3 224 090,26	1 630 780,72	27 026,91	1 603 753,81

ETAT D'INVENTAIRE (HELIOS)

Critères de sélection :

Tous les services
Tous les types d'immobilisation
Toutes les natures
Tous les numéros d'immobilisation
Toutes les classes d'immobilisation
Toutes les familles d'immobilisation
Toutes les localisations
Pas de critère sur les dates d'acquisition

Cessions partielles déduites de la valeur d'acquisition.
Valeur des cessions selon le prix de cession +/- valeur.

Exercice : 2022 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 2051 CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES

Numéro inventaire	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2022	V.N.C. au 31/12/2022
2020MT00003	ACQUISITION DE LICENCE MS OFFICE 365	LOGICIELS ET LICENCES 2051	23 797.17	18-02-2020	2	11 898.58	11 898.59	11 898.58	0.00
2020MT00006	ACQUISITION DE LOGICIEL AIRWEB	LOGICIELS ET LICENCES 2051	15 600.00	02-06-2020	2	7 800.00	7 800.00	7 800.00	0.00
2020MT00010	ACQUISITION DE LICENCES SOLUTION ZEN GED	LOGICIELS ET LICENCES 2051	17 278.63	07-09-2020	2	8 639.31	8 639.32	8 639.31	0.00
2020MT00017	ACQUISITION DE LICENCE GDA	LOGICIELS ET LICENCES 2051	10 850.00	19-10-2020	2	5 425.00	5 425.00	5 425.00	0.00
2021MT00032	RENOUVELLEMENT LIENCE MS OFFICE 365/EMS	LOGICIELS ET LICENCES 2051	22 485.41	08-04-2021	2	11 242.00	0.00	22 485.41	11 243.41
2021MT00047	FOURNITURE INSTALLATION MAINTENANCE SYST AID	LOGICIELS ET LICENCES 2051	494 528.24	04-06-2021	2	247 264.00	0.00	494 528.24	247 264.24
2021MT00062	LICENCE	LOGICIELS ET LICENCES 2051	17 203.90	25-10-2021	2	8 601.00	0.00	17 203.90	8 602.90
2021MT00066	FOURNITURE INSTALLATION MAINTENANCE SYSTEME	LOGICIELS ET LICENCES 2051	494 528.24	10-11-2021	2	247 264.00	0.00	494 528.24	247 264.24
Total			1 096 271.59			548 133.89	33 762.91	1 062 508.68	514 374.79

ETAT D'INVENTAIRE (HELIOS)

Exercice : 2022 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 2135 INSTALLATIONS GENER. AGENCEMENTS. AMENAG.

Numéro inventaire	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2022	V.N.C. au 31/12/2022
2019MT00027	TRAVAUX DE RESEAUX ET ROCADE FIBRES OPTIQUES	INSTALLATION ELECTRIQUE 2135	14 116.23	03-04-2019	15	941.00	1 882.16	12 234.07	11 293.07
2019MT00032	FOURNITURE ET POSE SYSTEME DE CONTROLE D'ACC	INSTALLATION TELEPHONIQUE 2135	15 308.86	11-04-2019	15	1 020.00	2 041.18	13 267.68	12 247.68
2019MT00038	CREAT D UN POINT D ARRET DE BUS MAISON RETR	ABRIS 2135	10 942.23	06-06-2019	10	1 094.00	2 188.44	8 753.79	7 659.79
2019MT00050	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE L ACCUEIL MT	AGEN. ET AMENA. DES BATIMENTS 2135	21 532.91	01-01-2019	15	1 435.00	2 871.06	18 661.85	17 226.85
2019MT00054	ACQUISITION ET POSE DE MATERIELS ET ELEMENTS	AGEN. ET AMENA. DES BATIMENTS 2135	2 331.50	11-10-2019	15	155.00	310.86	2 020.64	1 865.64
2020MT00004	ACQUISITION DE STORES VENITIENS	AGEN. ET AMENA. DES BATIMENTS 2135	960.35	02-04-2020	15	64.00	64.02	896.33	832.33
2020MT00013	TRAVAUX CENTRE DE MAINTENANCE BHNS	AGEN. ET AMENA. DES BATIMENTS 2135	17 317.03	13-10-2020	15	1 154.00	1 154.47	16 162.56	15 008.56
2020MT00021	TRAVAUX CENTRE DE MAINTENANCE BHNS	AGEN. ET AMENA. DES BATIMENTS 2135	25 975.55	15-12-2020	15	1 731.00	1 731.70	24 243.85	22 512.85
2021MT00020	REALISATION DE RAMPE D ACCES PMR	BATIMENT LEGER 2135	11 604.63	23-03-2021	10	1 160.00	0.00	11 604.63	10 444.63
2021MT00033	REALLISATION DU RAMPE DACCES PMR	AGEN. ET AMENA. DES BATIMENTS 2135	12 215.40	12-04-2021	15	814.00	0.00	12 215.40	11 401.40
Total			132 304.69			9 568.00	12 243.89	120 060.80	110 492.80

ETAT D'INVENTAIRE (HELIOS)

Exercice : 2022 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 2182 MATERIEL DE TRANSPORT

Numéro inventaire	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2022	V.N.C. au 31/12/2022
2019MT00049	ACQUISITION DE TERMINAUX MOBILES	ORDINATEUR 2183	2 877.00	09-08-2019	3	959.00	1 918.00	959.00	0.00
2020MT00019	ACQUISITION DE VEHICULE EVOBUS	BUS 2182	209 062.77	11-12-2020	15	13 937.00	13 937.52	195 125.25	181 188.25
2020MT00020	ACQUISITION DE VEHICULE EVOBUS	BUS 2182	209 062.77	11-12-2020	15	13 937.00	13 937.52	195 125.25	181 188.25
2021MT00001	ACQUISITION VEHICULE EVOBUS P2 MERCEDES INTO	BUS 2182	204 336.76	03-03-2021	15	13 622.00	0.00	204 336.76	190 714.76
2021MT00002	ACQUISITION DE VEHICULE TROUILLET 14MINICARS	BUS 2182	81 395.40	03-03-2021	15	5 426.00	0.00	81 395.40	75 969.40
2021MT00003	ACQUISITION DE VEHICULE TROUILLET 14 MINICAR	BUS 2182	81 395.40	03-03-2021	15	5 426.00	0.00	81 395.40	75 969.40
2021MT00004	ACQUISITION DE VEHICULE TROUILLET 14 MINICAR	BUS 2182	81 395.40	03-03-2021	15	5 426.00	0.00	81 395.40	75 969.40
2021MT00005	ACQUISITION DE VEHICULE TROUILLET 14 MINICAR	BUS 2182	81 395.40	03-03-2021	15	5 426.00	0.00	81 395.40	75 969.40
2021MT00006	ACQUISITION DE VEHICULE TROUILLET 14 MINICAR	BUS 2182	81 395.40	03-03-2021	15	5 426.00	0.00	81 395.40	75 969.40
2021MT00007	ACQUISITION DE VEHICULE TROUILLET 14 MINICAR	BUS 2182	81 395.40	03-03-2021	15	5 426.00	0.00	81 395.40	75 969.40
2021MT00008	ACQUISITION DE VEHICULE TROUILLET 14 MINICAR	BUS 2182	81 395.40	03-03-2021	15	5 426.00	0.00	81 395.40	75 969.40
2021MT00009	ACQUISITION DE VEHICULE TROUILLET 14MINICARS	BUS 2182	81 395.40	03-03-2021	15	5 426.00	0.00	81 395.40	75 969.40
2021MT00010	ACQUISITION DE VEHICULE TROUILLET 14 MINICAR	BUS 2182	81 395.40	03-03-2021	15	5 419.00	0.00	81 395.40	75 976.40
2021MT00011	ACQUISITION DE VEHICULE TROUILLET 14 MINICAR	BUS 2182	81 395.40	03-03-2021	15	5 426.00	0.00	81 395.40	75 969.40
2021MT00012	ACQUISITION DE VEHICULE TROUILLET 14 MINICAR	BUS 2182	100 208.02	03-03-2021	15	0.00	0.00	100 208.02	100 208.02
2021MT00013	ACQUISITION DE VEHICULE TROUILLET 14 MINICAR	BUS 2182	100 208.02	03-03-2021	15	6 680.00	0.00	100 208.02	93 528.02
2021MT00015	ACQUISITION DE VEHICULE TROUILLET 14 MINICAR	BUS 2182	100 208.02	03-03-2021	15	6 680.00	0.00	100 208.02	93 528.02
2021MT00025	ACQUISITION VEHICULE EVOBUS FRANCE P2 MERCEDES	BUS 2182	205 136.76	23-03-2021	15	13 675.00	0.00	205 136.76	191 461.76
2021MT00026	ACQUISITION DE VEHICULE MERCEDES BENZ	BUS 2182	204 336.76	25-03-2021	15	13 622.00	0.00	204 336.76	190 714.76
2021MT00027	ACQUISITION VEHICULE MERCEDES BENZ	BUS 2182	204 336.76	25-03-2021	15	13 622.00	0.00	204 336.76	190 714.76
2021MT00028	ACQUISITION VEHICULE EVOBUS FRANCE P2	BUS 2182	204 336.76	30-03-2021	15	13 622.00	0.00	204 336.76	190 714.76
2021MT00029	ACQUISITION VEHICULE EVOBUS FRANCE P2 MERCEDES	BUS 2182	204 336.76	30-03-2021	15	13 622.00	0.00	204 336.76	190 714.76
2021MT00030	ACQUISITION VEHICULE EVOBUS FRANCE P2 MERCEDES	BUS 2182	204 336.76	30-03-2021	15	13 622.00	0.00	204 336.76	190 714.76
2021MT00031	ACQUISITION VEHICULE EVOBUS FRANCE P2 MERCEDES	BUS 2182	204 336.76	30-03-2021	15	13 622.00	0.00	204 336.76	190 714.76
2021MT00037	ACQUISITION VEHICULE DU CENTRE	BUS 2182	378 791.86	10-05-2021	15	25 252.00	0.00	378 791.86	353 539.86
2021MT00038	ACQUISITION VEHICULE DU CENTRE	BUS 2182	378 791.86	10-05-2021	15	25 252.00	0.00	378 791.86	353 539.86
2021MT00039	ACQUISITION VEHICULE DU CENTRE	BUS 2182	378 791.86	10-05-2021	15	25 252.00	0.00	378 791.86	353 539.86
2021MT00040	ACQUISITION VEHICULE DU CENTRE	BUS 2182	378 791.86	01-01-2022	15	25 252.00	0.00	0.00	353 539.86
2021MT00041	ACQUISITION VEHICULE DU CENTRE	BUS 2182	335 444.99	10-05-2021	15	22 362.00	0.00	335 444.99	313 082.99
2021MT00042	ACQUISITION VEHICULE DU CENTRE	BUS 2182	378 626.98	10-05-2021	15	25 241.00	0.00	378 626.98	353 385.98
2021MT00043	ACQUISITION VEHICULE DU CENTRE	BUS 2182	335 609.87	10-05-2021	15	22 373.00	0.00	335 609.87	313 236.87
2021MT00044	ACQUISITION VEHICULE DU CENTRE	BUS 2182	378 791.86	10-05-2021	15	25 252.00	0.00	378 791.86	353 539.86
2021MT00048	ACQUISITION VEHICULE DU NORD	BUS 2182	204 336.76	11-06-2021	15	13 622.00	0.00	204 336.76	190 714.76
2021MT00049	ACQUISITION VEHICULE CENTRE	BUS 2182	359 377.62	15-06-2021	15	23 958.00	0.00	359 377.62	335 419.62
2021MT00050	ACQUISITION VEHICULE DU CENTRE	BUS 2182	359 377.62	15-06-2021	15	23 958.00	0.00	359 377.62	335 419.62
2021MT00051	ACQUISITION VEHICULE DU CENTRE	BUS 2182	359 377.62	15-06-2021	15	23 958.00	0.00	359 377.62	335 419.62
2021MT00052	ACQUISITION VEHICULE DU CENTRE	BUS 2182	359 377.62	15-06-2021	15	23 958.00	0.00	359 377.62	335 419.62
2021MT00053	ACQUISITION VEHICULE DU CENTRE	BUS 2182	378 626.98	15-06-2021	15	25 241.00	0.00	378 626.98	353 385.98
2021MT00054	ACQUISITION VEHICULE DU CENTRE	BUS 2182	378 791.86	15-06-2021	15	25 252.00	0.00	378 791.86	353 539.86
2021MT00055	ACQUISITION VEHICULE DU CENTRE	BUS 2182	335 444.99	15-06-2021	15	22 362.00	0.00	335 444.99	313 082.99
2021MT00057	ACQUISITION VEHICULE CENTRE	BUS 2182	335 444.99	23-06-2021	15	22 362.00	0.00	335 444.99	313 082.99
2021MT00058	ACQUISITION VEHICULE DU CENTRE	BUS 2182	335 609.87	23-06-2021	15	22 373.00	0.00	335 609.87	313 236.87
2021MT00059	ACQUISITION VEHICULE DU CENTRE	BUS 2182	378 626.98	23-06-2021	15	25 241.00	0.00	378 626.98	353 385.98

ETAT D'INVENTAIRE (HELIOS)

Exercice : 2022 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 2182 MATERIEL DE TRANSPORT

Numéro inventaire	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2022	V.N.C. au 31/12/2022
2021MT00060	ACQUISITION VEHICULE DU CENTRE	BUS 2182	358 770.86	17-09-2021	15	23 918.00	0.00	358 770.86	334 852.86
2021MT00061	ACQUISITION VEHICULE DU CENTRE	BUS 2182	358 770.86	17-09-2021	15	23 918.00	0.00	358 770.86	334 852.86
2021MT00064	ACQUISITION VEHICULE CITARO	BUS 2182	335 444.99	10-11-2021	15	22 362.00	0.00	335 444.99	313 082.99
2021MT00065	ACQUISITION VEHICULE INTOURO	BUS 2182	193 938.41	10-11-2021	15	12 929.00	0.00	193 938.41	181 009.41
Total			11 146 033.85			737 123.00	29 793.04	10 737 448.95	10 379 117.81

ETAT D'INVENTAIRE (HELIOS)

Exercice : 2022 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 2183 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQU

Numéro inventaire	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2022	V.N.C. au 31/12/2022
2019MT00011	TERMINAUX MOBILES	ORDINATEUR 2183	3 106.30	31-01-2019	3	1 035.44	2 070.86	1 035.44	0.00
2019MT00012	TERMINAUX MOBILES	ORDINATEUR 2183	6 253.90	31-01-2019	3	2 084.64	4 169.26	2 084.64	0.00
2019MT00028	ACQUISITION DE PC FIXES	ORDINATEUR 2183	40 206.20	03-04-2019	3	13 402.06	26 804.14	13 402.06	0.00
2019MT00030	ACQUISITION DE PC PORTABLE	ORDINATEUR 2183	28 640.70	04-04-2019	3	9 546.90	19 093.80	9 546.90	0.00
2019MT00039	ACQUISITION PHOTOCOPIEUR	ORDINATEUR 2183	5 967.50	24-06-2019	3	1 989.16	3 978.34	1 989.16	0.00
2019MT00040	ACQUISITION DE PHOTOCOPIEUR	ORDINATEUR 2183	8 463.00	24-06-2019	3	2 821.00	5 642.00	2 821.00	0.00
2019MT00057	ACQUISITION DE PHOTOCOPIEUR	ORDINATEUR 2183	23 872.37	22-10-2019	3	7 958.37	15 914.92	7 957.45	-0.92
2019MT00061	ACQUISITION ECRAN TV	ORDINATEUR 2183	5 520.00	13-11-2019	3	1 840.00	3 680.00	1 840.00	0.00
2020MT00005	ACQUITION DE MATERIEL DE COMMUNICATION	ORDINATEUR 2183	36 086.13	05-05-2020	3	12 028.00	12 028.71	24 057.42	12 029.42
2020MT00009	ACQUITION D ONDULEURS ET PETITS MATERIELS	ORDINATEUR 2183	17 499.96	28-08-2020	3	5 833.00	5 833.32	11 666.64	5 833.64
2020MT00012	ACQUISITION DE MATERIEL RESEAU	ORDINATEUR 2183	9 577.15	14-09-2020	3	3 192.00	3 192.38	6 384.77	3 192.77
2021MT00017	ORDINATEURS PORTABLE MACBOOK	ORDINATEUR 2183	5 930.00	09-03-2021	3	1 976.00	0.00	5 930.00	3 954.00
2021MT00019	ACQUISITION DE TABLETTES	ORDINATEUR 2183	8 116.09	18-03-2021	3	2 705.00	0.00	8 116.09	5 411.09
2021MT00019	ACQUISITION DE TABLETTES	ORDINATEUR 2183	8 116.09	18-03-2021	3	2 705.00	0.00	8 116.09	5 411.09
2021MT00022	ACQUISITION DE VIDEO PROJECTEUR EH400	ORDINATEUR 2183	994.93	23-03-2021	3	331.00	0.00	994.93	663.93
2021MT00023	ACQUISITION 6 ULTRA PORTABLE 14 POUCES	ORDINATEUR 2183	8 138.04	23-03-2021	3	2 712.00	0.00	8 138.04	5 426.04
2021MT00024	ACQUISITION 3 PC PORTABLE 15 POUCES	ORDINATEUR 2183	3 241.02	23-03-2021	3	1 080.00	0.00	3 241.02	2 161.02
2021MT00034	ECRAN LCD	ORDINATEUR 2183	3 233.30	14-04-2021	3	1 077.00	0.00	3 233.30	2 156.30
2021MT00035	ACQUISITION MATERIEL IYAMA PROLITE	ORDINATEUR 2183	3 092.25	21-04-2021	3	1 030.00	0.00	3 092.25	2 062.25
2021MT00036	ACQUISITION 1 ULTRA PORTABLE 14	ORDINATEUR 2183	1 356.34	30-04-2021	3	452.00	0.00	1 356.34	904.34
2021MT00045	ACQUISITION 4 ECRANS SAMSUNG	ORDINATEUR 2183	0.00	12-05-2021	3	5 490.00	0.00	0.00	-5 490.00
2021MT00056	ACQUISITION 10 ORDINATEURS PORTABLE	ORDINATEUR 2183	13 563.40	15-06-2021	3	4 521.00	0.00	13 563.40	9 042.40
2021MT00063	ACQUISITION ORDINATEURS	ORDINATEUR 2183	13 563.00	10-11-2021	3	4 521.00	0.00	13 563.00	9 042.00
Total			254 537.67			90 330.57	102 407.73	152 129.94	61 799.37

ETAT D'INVENTAIRE (HELIOS)

Exercice : 2022 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 2184 MOBILIER

Numéro inventaire	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2022	V.N.C. au 31/12/2022
2018MT00010	MOBILIER DE CUISINE	MOBILIER 2184	3 890.00	13-12-2018	10	389.00	1 167.00	2 723.00	2 334.00
2018MT00011	ACQUISITION DE MOBILIERS	MOBILIER 2184	2 357.79	13-11-2018	10	235.00	707.34	1 650.45	1 415.45
2019MT00001	ELECTROMENAGER SITES AGORA ET MANHITY	MOBILIER 2184	2 579.86	24-01-2019	10	257.00	515.98	2 063.88	1 806.88
2019MT00003	MOBILIERS	MOBILIER 2184	817.22	25-01-2019	10	81.00	163.44	653.78	572.78
2019MT00004	MOBILIERS-RAYONNAGE DES ARCHIVES 1 ET 2	MOBILIER 2184	4 321.79	25-01-2019	10	432.00	864.36	3 457.43	3 025.43
2019MT00005	MOBILIERS DE BUREAUX ET CAISSONS	MOBILIER 2184	1 469.51	25-01-2019	10	146.00	293.90	1 175.61	1 029.61
2019MT00006	MOBILERS-BUREAUX ET CAISSONS	MOBILIER 2184	32 569.45	25-01-2019	10	3 256.00	6 513.90	26 055.55	22 799.55
2019MT00007	FAUTEUILS - CHAISES	MOBILIER 2184	29 284.43	25-01-2019	10	2 928.00	5 856.88	23 427.55	20 499.55
2019MT00008	MOBILIERS DE CUISINE SITE MANHITY	MOBILIER 2184	3 140.00	01-01-2019	10	314.00	628.00	2 512.00	2 198.00
2019MT00014	TABLES DE REUNION	MOBILIER 2184	888.25	27-02-2019	10	88.00	177.66	710.59	622.59
2019MT00016	ACQUISITION DE MOBILIERS-ARMOIRE SECURISEE	MOBILIER 2184	942.87	27-02-2019	10	94.00	188.58	754.29	660.29
2019MT00018	ARMOIRES RIDEAUX	MOBILIER 2184	1 056.18	28-02-2019	10	105.00	211.24	844.94	739.94
2019MT00019	ARMOIRES RIDEAUX	MOBILIER 2184	6 085.20	08-03-2019	10	608.00	1 217.04	4 868.16	4 260.16
2019MT00020	ACQUISITION DE MOBILIERS-CHAISES VISITEURS	MOBILIER 2184	2 492.53	08-03-2019	10	249.00	498.50	1 994.03	1 745.03
2019MT00022	BUREAUX ET CAISSONS	MOBILIER 2184	9 435.90	21-03-2019	10	943.00	1 887.18	7 548.72	6 605.72
2019MT00023	ARMOIRES RIDEAUX	MOBILIER 2184	3 125.87	26-03-2019	10	312.00	625.18	2 500.69	2 188.69
2019MT00024	TABLES DE RESTAURATION ET CHAISES	MOBILIER 2184	2 268.71	01-01-2019	10	226.00	453.74	1 814.97	1 588.97
2019MT00033	ACQUISITION DE MOBILIERS BUREAUX	MOBILIER 2184	1 641.21	12-04-2019	10	164.00	328.24	1 312.97	1 148.97
2019MT00035	ACQUISITION DE MOBILIERS-BUREAUX ET CAISSONS	MOBILIER 2184	874.52	10-05-2019	10	87.00	174.90	699.62	612.62
2019MT00037	ACQUISITION D UNE FONTAINE A EAU	MOBILIER 2184	2 199.92	06-06-2019	10	219.00	439.98	1 759.94	1 540.94
2019MT00041	ACQUISITION DE MOBILIER-BUREAUX ET CAISSONS	MOBILIER 2184	2 483.13	27-06-2019	10	248.00	496.62	1 986.51	1 738.51
2019MT00045	MOBILIERS BUREAUX ET CAISSONS	MOBILIER 2184	1 164.21	01-01-2019	10	116.00	232.84	931.37	815.37
2019MT00055	ACQUISITION DE MOBILIER TABLES RONDES	MOBILIER 2184	1 230.39	11-10-2019	10	123.00	246.08	984.31	861.31
2019MT00056	ACQUISITION ET POSE DE STORES A LAMES	MOBILIER 2184	21 988.97	16-10-2019	10	2 198.00	4 397.80	17 591.17	15 393.17
2019MT00058	ACQUISITION DE MOBILIER BUREAUX ET CAISSONS	MOBILIER 2184	7 110.05	08-11-2019	10	711.00	1 422.02	5 688.03	4 977.03
2019MT00059	ACQUISITION DE MOBILIER CAISSONS	MOBILIER 2184	1 659.92	08-11-2019	10	165.00	331.98	1 327.94	1 162.94
2019MT00064	ACQUISITION DE MOBILIERS CHAISES VISITEURS	MOBILIER 2184	898.94	25-11-2019	10	89.00	179.78	719.16	630.16
2020MT00002	ACQUISITION DE MATERIELS DE BUREAU	MOBILIER 2184	2 483.13	14-02-2020	10	248.00	248.31	2 234.82	1 986.82
2020MT00011	ACQUISITION DE MOBILIER ET TABLE RONDE	MOBILIER 2184	817.59	09-09-2020	10	81.00	81.76	735.83	654.83
2020MT00014	ACQUISITION DE MOBILIER / BUREAUX	MOBILIER 2184	713.16	15-10-2020	10	71.00	71.32	641.84	570.84
2021MT00016	ACQUISITION DE MOBILIERS AMOIRES	MOBILIER 2184	433.28	09-03-2021	1	433.28	0.00	433.28	0.00
2021MT00018	SIERGE DE BUREAU ET SOUTIENT LOMBAIRE	MOBILIER 2184	388.43	12-03-2021	1	388.43	0.00	388.43	0.00
2021MT00021	ACHAT ARMOIRES SECURITE PRIMAPROTECT	MOBILIER 2184	7 254.31	23-03-2021	10	725.00	0.00	7 254.31	6 529.31
2021MT00046	MOBILIER / ARMOIRES RIDEAUX	MOBILIER 2184	1 784.83	03-06-2021	10	178.00	0.00	1 784.83	1 606.83
Total			161 851.55			16 907.71	30 621.55	131 230.00	114 322.29

ETAT D'INVENTAIRE (HELIOS)

Exercice : 2022 Budget: BUDGET PRINCIPAL Nature : 2188 AUTRES

Numéro inventaire	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2022	V.N.C. au 31/12/2022
2019MT00034	POSE ET DEPOSE DE MATERIEL EMBARQUE DANS LES	MATERIEL CLASSIQUE 2188	27 081.60	17-04-2019	6	4 513.00	9 027.20	18 054.40	13 541.40
2019MT00051	ACQUISITION D'ALARME INCENDIE SONORE	MATERIEL CLASSIQUE 2188	3 908.10	08-10-2019	6	651.00	1 302.70	2 605.40	1 954.40
2019MT00052	ACQUISITION DE DEFIBRILATEUR	MATERIEL CLASSIQUE 2188	1 899.60	08-10-2019	6	316.00	633.20	1 266.40	950.40
2019MT00063	POSE ET DEPOSE DE MATERIEL EMBARQUE DANS LE	MATERIEL CLASSIQUE 2188	95 827.20	20-11-2019	6	15 971.00	31 942.40	63 884.80	47 913.80
2020MT00001	ACQUISITION DE GPS	MATERIEL CLASSIQUE 2188	3 296.00	14-02-2020	6	549.00	549.33	2 746.67	2 197.67
2020MT00007	FOURNITURE ET POSE D'UN LAVABO	MATERIEL CLASSIQUE 2188	1 415.89	06-07-2020	6	235.00	235.98	1 179.91	944.91
2020MT00008	INSTALLATION MODULE SCOLAIRE	MATERIEL CLASSIQUE 2188	16 665.60	17-07-2020	6	2 777.00	2 777.60	13 888.00	11 111.00
2020MT00015	ACQUISITION DE 6 BATTERIES	MATERIEL CLASSIQUE 2188	598 440.00	15-10-2020	6	99 740.00	99 740.00	498 700.00	398 960.00
2020MT00016	ACQUISITION DE 6 BATTERIES	MATERIEL CLASSIQUE 2188	598 440.00	15-10-2020	6	99 740.00	99 740.00	498 700.00	398 960.00
2020MT00018	FOURNITURE ET MONTAGE D'UN TOPOMETRE	MATERIEL CLASSIQUE 2188	16 704.55	16-11-2020	6	2 784.00	2 784.09	13 920.46	11 136.46
2021MT00016	ACQUISITION DE 6 BATTERIES	MATERIEL CLASSIQUE 2188	598 440.00	15-08-2020	6	0.00	0.00	598 440.00	598 440.00
Total			1 962 118.54			227 276.00	248 732.50	1 713 386.04	1 486 110.04
TOTAL GENERAL			14 753 117.89			1 629 339.17	457 561.62	13 916 764.41	12 666 217.10

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE

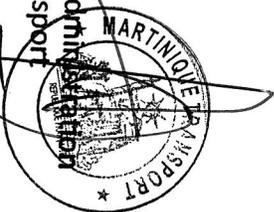
TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE : BUDGET 01 DE L'EXERCICE : 2021 VERS L'EXERCICE 2022 EN INVESTISSEMENT
 Reste à réaliser

Exercice	Nature	Sous- Rubrique	Opération	Gestionnaire	Service	Antenne	Dep/ Rec	Libellé	Etape	Montant
2021	2051			DSI	LILO	URBI	D	AJUSTEMENT TARIFAIRES SYSTEME AIDE EXPLOITATI	RAR	29 220,00
2021	2051			DSI	LILO	PAT	D	ACQUISITION SOLUTION LOGICIEL AS-TECH INV	RAR	36 757,65
2021	2051			DSI	LILO	AD	D	ACQUISITION DE LICENCES ADOBE	RAR	3 956,39
2021	2051			DSI	LILO	URBI	D	SYSTEME D'AIDE A L'EXPLOITATION ET A L'IN	RAR	777 589,32
2021	2183			DSI	EQUI	IMPR	D	ACQUISITIONS 4 IMPRIMANTES	RAR	10 401,60
2021	2183			DSI	EQUI	TELF	D	ACQUISITION DE 10 POSTES TELEPHONIQUES IP/SI	RAR	1 616,65
									TOTAL	859 541,61

Le Président du Conseil d'Administration
 de Martinique Transport

David ZOBDA

17 JAN. 2022





**ETAT DES SOMMES PREVISIONNELLES A VERSER DANS LE CADRE DU
CONTRAT PPP**

SECTION D'EXPLOITATION	
Loyers de fonctionnement (article 6156)	1 244 382,00
TOTAL GENERAL	1 244 382,00

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Loyers d'investissement (article 235)	7 106 035,00
TOTAL GENERAL	7 106 035,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 01/04/2022

Présenté par (1) le Président du conseil d'administration,

A Fort-de-France le 11/04/2022

(1) le Président du conseil d'administration,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Fort-de-France, le 11/04/2022

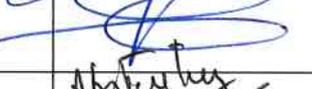
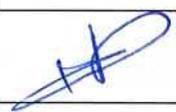
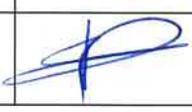
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) le Président du conseil d'administration, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : délibérante.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
CTM - Délibération N° 21-373-4 du 09 juillet 2021			
M. David ZOBDA <i>Président du Conseil d'Administration</i>			
M. Jean-Claude DUVERGER <i>1^{er} Vice-Président</i>		M. Arnaud RENE-CORAIL	
M. Claude CHAMMAS		Mme Yannick ETIENNE-NOTTE	
M. Didier LAGUERRE		M. Fred CLIO	
M. Olivier MARIE-REINE		Mme Jocelyne PANZO	
M. Louis BOUTRIN		M. Francis CAROLE	
M. Daniel MARIE-SAINTE		M. Justin PAMPHILE	
M. Claude LISLET		Mme Marie-Frantz TINOT	
CACEM - Délibération N° 05.00103/2021 du 22 juillet 2021			
M. Luc CLEMENTE <i>2^e Vice-Président</i>		M. Yan MONPLAISIR	
M. Johnny HAJJAR		M. Miguel MARIE-LUCE	
CAP NORD - Délibération N° CC-07-2020-089 du 30 juillet 2020			
M. Bruno Nestor AZEROT <i>3^e Vice-Président</i>		M. Christian RAPHA	
Mme Chantal MAIGNAN		M. Jonathan TABAR	
CAESM - Délibération N° 2016 52b/2020 du 06 août 2020			
M. José MIRANDE <i>4^e Vice-Président</i>		M. Steve ALLONGOUT	
M. André LESUEUR		M. Didier LARGANGE	

Certifié exact par le Président de séance

 Le **11 AVR. 2022**

 Le Président du Conseil d'Administration
de Martinique Transport
